

YÉMEN : LA GUERRE SANS FIN

Page 12



INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

5 714
abonnés
reçoivent
ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

2009 : 420 MILLIARDS D'EUROS VERSÉS AUX PATRONS 2010 : LA FACTURE PRÉSENTÉE AUX TRAVAILLEURS

A l'ordre du jour de la conférence de Sarkozy sur la dette :
retraites, sécu, impôts.



Islande : mobilisation populaire
contre le paiement de la dette.

Reportage pages 3 et 4

Manifestation devant le Parlement, à Reykjavik (Islande).

(photo IO)

Quand la neige bloque le pays

Une nouvelle fois, trains, avions, routes sont bloqués du fait de la liquidation des services publics.

Actualité page 6

Les vœux de Sarkozy au "monde de l'Éducation"

Le point de vue d'un enseignant sur la réforme des lycées.

Actualité page 7

La préparation du congrès national du POI

Le bureau national s'est réuni le samedi 9 janvier.

Vie du parti page 8

Un entretien avec Paul Robel

médecin généraliste, responsable syndical CSME.

Tribune page 11



Etats-Unis. "Réforme de la Santé"

L'analyse du texte voté par le Sénat américain.

International page 13

IO : J-7

La nouvelle formule de notre journal paraîtra la semaine prochaine.

1995, 2010...

On lit dans *Les Echos* (12 janvier) : « La réforme des retraites est promise en 2010. Le président veut en faire l'une des principales réponses au problème d'endettement de la France. » L'endettement ? Ce sont les « montants colossaux de liquidités mises à disposition des banques », qui les investissent « à des taux proches de zéro sur des actifs risqués (...). La perspective du gonflement d'une nouvelle bulle financière est dans toutes les têtes. »

C'est donc pour renflouer l'Etat qui renfloue les spéculateurs qu'ils veulent tailler dans nos régimes de retraite ! Et voilà que Chèreque, secrétaire général de la CFDT, appelle le gouvernement à ne pas « bâcler » la réforme. Il précise : « Il y a des systèmes par points (...), un système individuel. On met tout ça sur la table et on prend le système qui est meilleur » (AFP). Chèreque veut-il nous refaire le coup de 1995 et 2003 ?

1995 : dès l'annonce du plan Juppé, Nicole Notat, alors secrétaire générale de la CFDT, déclare, à propos des mesures du gouvernement : « Nous les accepterons si elles sont accompagnées d'efforts équitablement répartis pour tous. » Certes, la CFDT appelle à certaines manifestations en commun avec les autres orga-

nisations syndicales. Mais, s'opposant au mot d'ordre repris par des millions : « Retrait du plan Juppé ! », elle contribua largement à faire passer le plan.

2003 : le 1^{er} février, Chèreque manifeste dans le carré de tête « unitaire » d'un cortège de centaines de milliers de salariés qui réclament « 37,5 pour tous, public, privé », pour une retraite à taux plein. Six jours plus tard, il accueille positivement le discours du Premier ministre, s'intègre dans le groupe de travail mis en place par ce dernier et se prononce pour l'alignement sur les 40 ans pour tous les salariés. Le 15 mai, la CFDT signe avec le gouvernement un accord pour une « bonne application » de la réforme !

Que va-t-il se passer en 2010 ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR) (1) va prochainement rendre publiques les propositions de contre-réforme dont le gouvernement lui a passé commande.

La machine de propagande est mise en marche. « La caisse de retraite de la Sécurité sociale devrait accuser un déficit de 10 milliards d'euros cette année » (*Journal du dimanche*).

Comparons ces 10 milliards aux exonérations patronales pour la Sécurité sociale (31,3 milliards en 2008) ou aux 420 milliards offerts aux banquiers et aux capitalistes en 2009 (pour relancer

la spéculation, qui a détruit 700 000 emplois en un an, autant de cotisations en moins pour les retraites !).

Le problème n'est donc pas économique ou financier. Face à la crise qui frappe leur système, les capitalistes veulent récupérer, par la destruction d'emplois et de la protection sociale, les sommes qu'ils perdent dans la spéculation.

Kessler, patron d'une société d'assurances, l'a clairement exprimé : « La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952 (...). Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945. »

Aujourd'hui, Chèreque lui fait écho, déclarant : « Le système créé en 1945 n'est plus adapté » (*Les Echos*, 7 janvier).

La classe ouvrière, elle, n'a d'autre choix que de défendre chacune des conquêtes chèrement arrachées par la lutte de classe, en particulier en 1945. « Pas une seule contre-réforme ! Ne touchez pas à nos retraites ! » : tel est l'ordre du jour ouvrier pour 2010.

(1) Mis en place par le gouvernement Jospin, le COR a vu ses pouvoirs renforcés en 2003. Il compte 39 membres, parmi lesquels huit parlementaires, cinq représentants des organisations patronales et dix représentants des organisations syndicales.

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier.

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

• Imprimerie :

Rotinfed 2000, Paris.

• Tirage : 20 000 exemplaires.

• Commission paritaire : 0909 C85 410.

• ISSN : 0813 9500.

• Rédaction :

Informations ouvrières, 87, rue du F^b-Saint-Denis, CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.

Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration- abonnements :

Maité Dayan. Tél. : 01 48 01 88 22. 01 48 01 88 41.

E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal : à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016 75479 Paris Cedex

E-mail

informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Philippe Séguin, l'homme qui a supprimé les 100 % à 643 000 grands malades et personnes âgées

PAR LE DOCTEUR MARTINE DEBAT

JE ne joindrai certainement pas ma voix à celle des différentes fractions de la gauche, comme à celles de la droite, au lendemain du décès de M. Séguin.

« Droiture, rigueur, fidélité, caractère : à gauche comme à droite, les mêmes mots reviennent souvent dans les réactions du monde politique, à l'annonce du décès de Philippe Séguin » (*France Info*). La palme revient sans doute à M. Raffarin, pour qui M. Séguin « conjuguait avec force le sens de l'Etat et le goût du peuple, en ce qu'il était proche des gens » ; à M. Delanoë : « De Philippe Séguin, avec lequel je partageais des racines tunisiennes, je retiens le sens de l'intérêt général » ; et à M. Fabius, pour qui M. Séguin était « un homme des grandes causes ».

S'il ne revient pas à un être humain de se réjouir de la disparition d'un de ses semblables, on doit tout simplement à notre peuple de lui dire la vérité. Qui suis-je pour ce faire ? Ce ne sont pas mes opinions politiques qui sont en cause. Je suis un simple médecin.

Et les faits, les voici. J'ai appris qui était M. Séguin, lorsque, comme cadeau de réveillon, il promulgua, dans la nuit du 31 décembre 1986, ce qui est devenu « les décrets Séguin ». Il était alors le ministre des Affaires sociales du président Mitterrand. Et, ses décrets, les voici :

— Suppression de la 26^e maladie. Or la 26^e maladie donnait droit au remboursement à 100 % à tous les malades ayant des soins coûteux, sans pour autant avoir une maladie de la

liste des 25 longues maladies. La 26^e maladie était consacrée, pour l'essentiel, aux personnes âgées souffrant de pathologies multiples. Voilà « le goût qu'il avait du peuple », excusez-moi du peu !

— Révision de la liste des 25 longues maladies (ALD), qui, certes, passe à 30, pour masquer l'essentiel : pour être pris en charge à 100 %, désormais, une hypertension artérielle ou un diabète devront être « graves », une sclérose en plaques « invalidante », un infarctus du myocarde devra « dater de moins de 6 mois », etc.

— Les remboursements d'un malade en ALD ne se feront à 100 % que pour les soins qui concernent son ALD. Pour le reste de ses soins, le ticket modérateur lui sera retenu, comme s'il ne souffrait pas d'une longue maladie. C'est dans ce but que M. Séguin a inventé le double ordonnancier, qui est devenu ordonnancier bizone.

Devant les protestations très fortes des médecins, des associations de malades et des syndicats de salariés, le ministre avait eu ces mots historiques : « Sur qui voulez-vous que je fasse des économies, sinon sur les malades, et est-ce ma faute si les vieux sont plus souvent malades ? »

Dans les quelques mois qui ont suivi, 643 000 malades, personnes âgées, se sont vu supprimer les remboursements à 100 % et donc l'accès à tous les soins nécessaires. Alors, « homme des grandes causes », « sens de l'intérêt général » ? Cela dépend du point de vue duquel on se place. En tous les cas, ce n'est ni l'intérêt ni la cause des malades. ■



Les actionnaires

PAR LUCIEN GAUTHIER

M. Val a contacté M. Dely, un autre « irrespectueux », directeur adjoint de la rédaction de *Marianne*. Pour... prendre la place d'Hélène Jouan à France Inter ?

Irrespectueux pour les journalistes, respectueux pour le pouvoir. M. Val, tel qu'en lui-même.

C'est l'ensemble de la presse qui est frappé par les restructurations. Dans la presse écrite, dans l'année qui vient de s'écouler, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *La Tribune* ont connu de tels plans.

Il y a quelques jours, c'était au tour de France Télévisions. TF1 avait déjà comprimé son personnel.

Dans la presse écrite, audio et télé, on assiste, au nom d'impératifs économiques et des actionnaires, à des restructurations, sous couvert de nouvelles formules.

Le 20 janvier, *Informations ouvrières* publiera sa nouvelle formule.

Mais sans aucune restructuration, parce que l'objectif de la nouvelle formule est de rendre notre journal plus accessible encore à des milliers de nouveaux lecteurs, qui sont des travailleurs, et non de satisfaire les financiers.

Rappelons-le, une nouvelle fois, *Informations ouvrières* ne vit que par ses lecteurs, ce sont eux nos

« actionnaires » — sans mécène et sans publicité. Et c'est cela qui explique la liberté de ton de notre journal dans l'information et l'analyse.

Régulièrement, des bien-pensants se penchent sur la liberté de la presse.

Régulièrement, des conférences et des colloques se tiennent pour débattre de cette question.

Mais la liberté de la presse, c'est de donner les faits, les informations, les analyses qui peuvent tous être vérifiés, pour combattre ce système. Car le capitalisme détruit toutes les conquêtes ouvrières et démocratiques.

Et *Informations ouvrières* œuvre à la construction du POI pour cet objectif.

Cela exige une indépendance financière complète.

Le moyen le plus efficace pour défendre la liberté de la presse est d'élargir la diffusion de *Informations ouvrières*, qui est l'un des rares journaux dans ce pays à échapper au contrôle des puissances financières.

Qu'en cette année 2010 s'élargisse encore le nombre de nos « actionnaires ». ■